

Année 2023 - 2024  
Dimanche 15 octobre 2023

iD-Flash  
n°12

Syndicat Indépendant des Personnels  
de Direction de l'Éducation Nationale

## Journée d'hommage du lundi 16 octobre

Le communiqué transmis samedi 14 octobre par Gabriel Attal, Ministre de l'Éducation nationale, nous rappelle que, malgré le choc de l'assassinat de Dominique Bernard, enseignant au lycée Gambetta-Carnot d'Arras - sans oublier les trois membres de la communauté éducative gravement blessés - l'École doit rester debout.

Si « la Nation porte le deuil », c'est bien sur les épaules des personnels de l'Éducation nationale que repose « la responsabilité de continuer à faire vivre notre École ».

L'heure n'est pas à la polémique, néanmoins les personnels de direction se demandent comment orchestrer dans un délai si court un temps de préparation du « recueillement et de réflexion avec les élèves, organisé à l'appréciation des équipes pédagogiques ».

Des propositions de mise en œuvre auraient été souhaitable.

Certes, nous sommes honorés de la « confiance » aux équipes de direction pour organiser « l'accueil temporaire en lien avec les collectivités » explicitement exprimée par M. le Ministre.

M. le Ministre a-t-il pris la mesure des obstacles que vont rencontrer les personnels de direction pour préparer l'organisation de cet hommage en deux jours de week-end ? Hommage qui sera empreint d'une émotion redoublée parce que le drame qui s'est déroulé le 13 octobre 2023 percute l'hommage à rendre à Samuel Paty, autre enseignant victime de la barbarie le 16 octobre 2020 ?

Comme toujours et avec loyauté, les personnels de direction seront présents, garants indéfectibles des valeurs républicaines de l'École, mais inscrits dans la réalité de ce que l'Institution leur permet de faire, avec les moyens limités dont ils disposent.

Passé le temps du deuil et du recueillement la profession peut compter sur ID-FO pour interpellier M. le Ministre sur la question des moyens nécessaires "pour protéger notre École" et la responsabilité qui incombe à notre employeur, c'est à dire l'État, d'assurer notre sécurité collective.

Dans nos échanges avec le Ministère nous avons rappelé que les collègues ne pourront pas à la fois assurer la priorité de la situation qui s'impose à tous et l'ensemble des priorités affichées par l'Institution depuis le début de cette année scolaire.

ID-FO a demandé des décisions en ce sens.

Notre employeur est non seulement garant de notre sécurité mais aussi de notre santé physique et mentale. Il ne peut en faire abstraction. Nous attendons toujours des mesures suite au décès cet été d'un de nos collègues.

ID-FO invite tous ses adhérents à participer aux rassemblements intersyndicaux organisés en hommage aux victimes d'Arras.